

V. RAPPORT DE LA COMMISSION « Durabilité et Sports (DS) »

Bernex, le 12 mars 2024.

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire les lundis 12 février et 11 mars 2024, la Commission « Durabilité et Sports » a étudié la demande de crédit pour l'aménagement d'équipements sportifs saisonniers en libre accès pour tous à la zone sportive de la Commune.

Cette demande de crédit est d'un montant total de CHF 86'600 (Francs Suisses quatre-vingt-six mille six cents) avec une période d'amortissement de dix ans.

Cette demande a pour buts de promouvoir le sport dans la Commune et de créer une zone de libre accès pour tous pour favoriser la socialisation par le sport dans la Commune. Cette offre sportive est complémentaire aux offres précédentes et fait partie des conclusions du plan directeur des équipements sportifs de la Commune.

Ce projet permettra en effet de créer du lien social, à l'instar de ce qui se fait en hiver avec la patinoire. Cette demande porte sur l'animation de la zone sportive durant la période estivale. Une partie de ce qui est proposé permet d'avoir une plus grande mixité dans les investissements liés au sport, notamment avec la pratique du beach-volley qui est reconnue pour être pratiquée par des hommes et des femmes, plus que le tennis ou le football. En prenant l'exemple des Évaux, les terrains de beach-volley rencontrent un énorme succès. Ainsi, des espaces moins utilisés l'été pourraient servir à d'autres sportifs. Un box de prêt de matériel serait également ajouté.

A noter que toute ces installations sportives seront saisonnières et seront désinstallées en fin de saison d'utilisation. En cas de succès de ces installations sportives, l'objectif est de pouvoir intégrer ce type de demande dans les budgets réguliers, ce qui pourrait être étudié lors des budgets 2025. Cette demande de crédit est donc un test pour voir si elle rencontre son public.

Toutefois, avant la délibération et le vote de cette demande, un groupe politique a demandé que le terrain de beach-volley soit enlevé de ce projet en arguant qu'il y en avait déjà aux Evaux. La majorité des Commissaires pensent différemment et ne souhaite pas dénaturer ce projet en y enlevant ce terrain sportif-là. Par conséquent, par 6 votes contre et 3 pour, la demande de retirer le terrain de beach-volley est refusée, le terrain de beach-volley reste donc partie composante de cette demande de crédit.

Ainsi, la commission a finalement accepté cette demande de crédit DS 13-2024-54 par 7 voix pour et 2 abstentions sur les 9 Conseillères/Conseillers Municipaux présents.

Le rapporteur de la Commission
Lionel-Pierre ROSSINI